

Retrouvez des informations
sur les adventices en lisant le
« [BSV Adventices](#) »

**BULLETIN
DE SANTE
DU VEGETAL**
en région Centre

Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre

www.centre.chambagri.fr

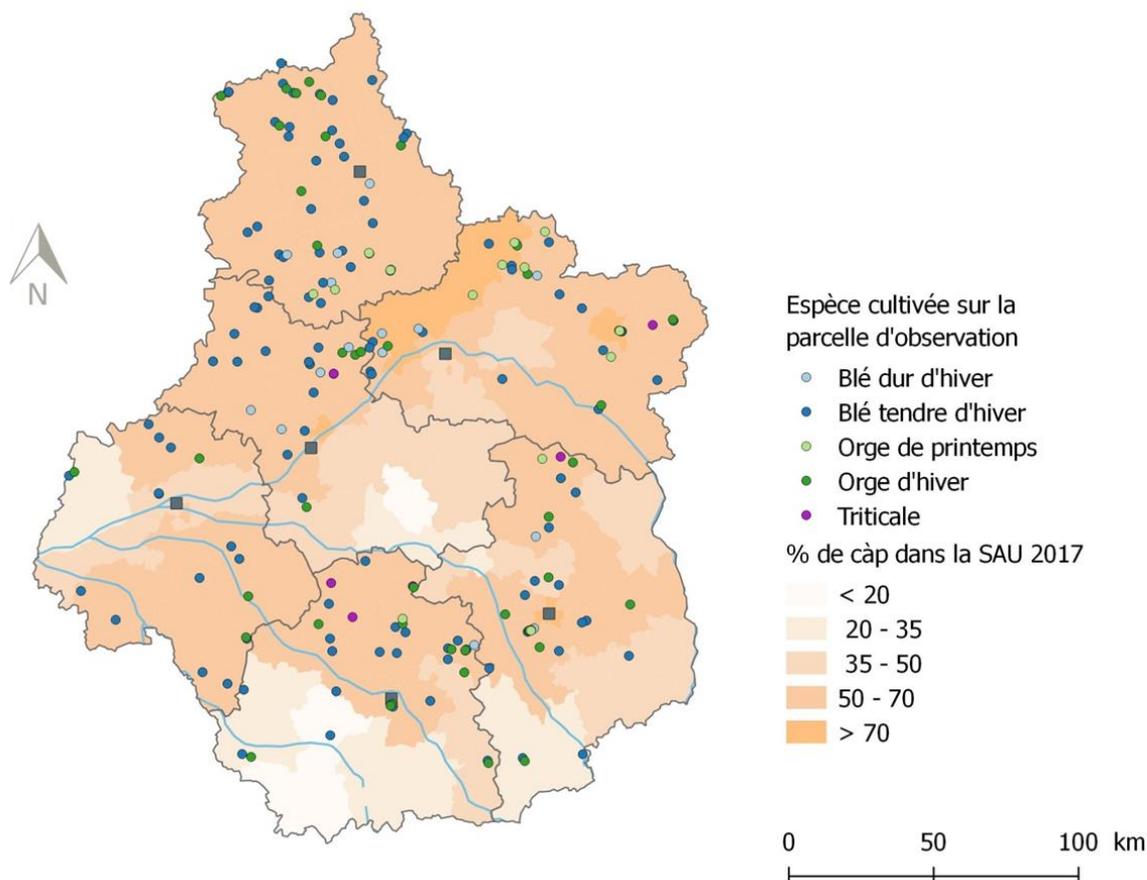
Réseau 2017-2018

Le BSV céréales à paille en région Centre – Val de Loire vise à décrire l'état sanitaire hebdomadaire de la région en s'appuyant sur l'observation d'un réseau de parcelles. Il cible principalement les bioagresseurs les plus préjudiciables des blés (tendres et durs), des orges (d'hiver et de printemps) et du triticale. Ce dernier bulletin dresse le bilan de l'état sanitaire de la campagne 2018.

Au cours de la campagne 2017-2018, **200 parcelles** réparties sur **145 communes** ont participé au réseau d'observation dans le cadre du BSV (toutes céréales à paille).

Campagne 2017-2018

Couverture territoriale et cultures observées (toutes céréales)



Bulletin rédigé par ARVALIS - Institut du végétal avec la participation de la Chambre d'Agriculture du Loiret et à partir des observations réalisées par : AGRIAL AGRICULTEUR, AGROPITHIVIERS, ALLIANCE NEGOCE, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, ASTRIA BASSIN PARISIEN, AXERIAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CAPL, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, DE SANGOSSE, EPLEA CHATEAUROUX, EPLEPPA DU CHER, ETS BODIN, ETS VILLEMONT, FDGEDA DU CHER, INTERFACE CEREALES, LEPLATRE SAS, LYCÉE AGRICOLE DU CHESNOY, NUTRIPHYT, SCAEL, SOUFFLET, UCATA et VILLEMONT ANDRE.

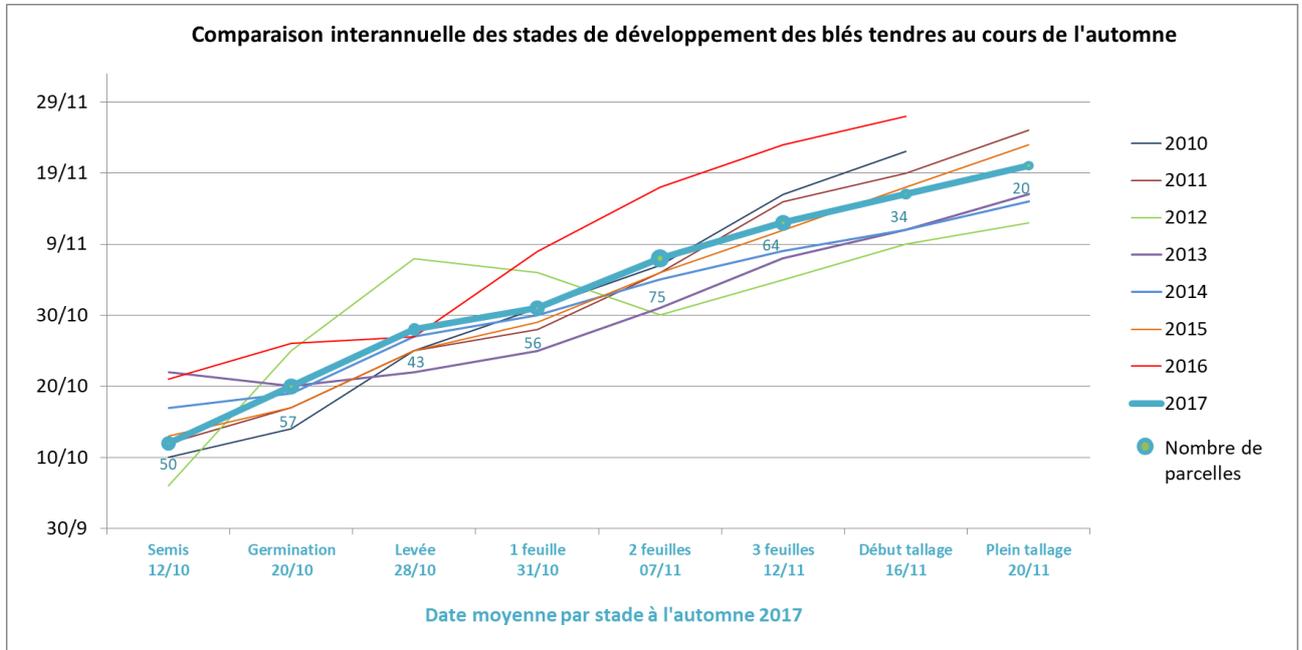
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.
Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

Automne 2017 (toutes céréales)

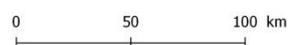
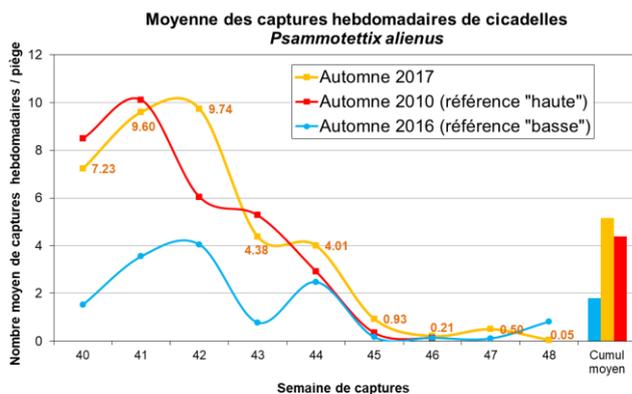
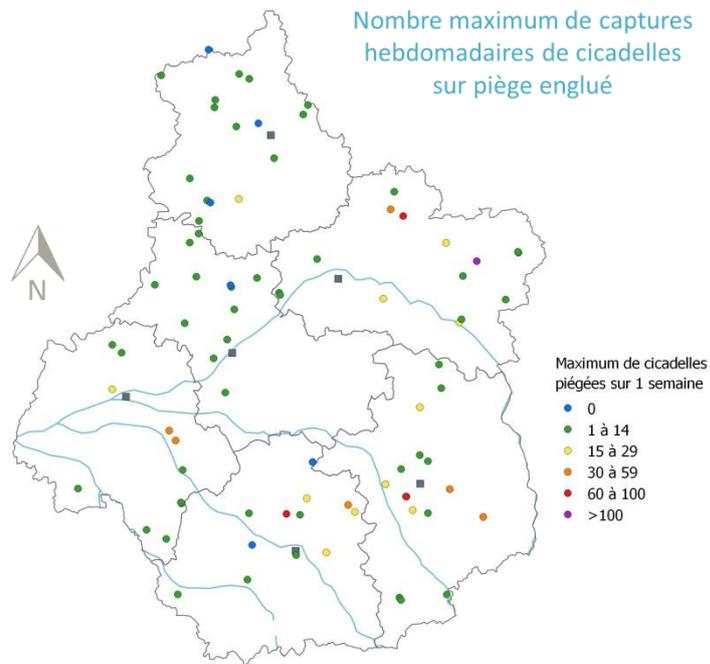
STADE (BLE TENDRE)

La campagne 2017-2018 se caractérise par un développement automnal parfaitement **médian** par rapport à celui observé lors des campagnes précédentes. Le déficit de pluviométrie a légèrement **retardé les levées** mais les cultures ont ensuite profité de la douceur automnale et le stade tallage a débuté mi-novembre.



CICADELLES

Au cours de l'automne 2017, la pression exercée par les cicadelles a été **supérieure à celle enregistrée en 2010, référence haute**. Le seuil indicatif de risque a été atteint dans 10 parcelles situées dans le Berry et à l'ouest du Loiret. Toutefois, l'impact sur les cultures a été mineur puisqu'elles ont majoritairement levé au cours de la semaine 43, alors que la diminution des températures limitait l'expansion des populations d'insectes.



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

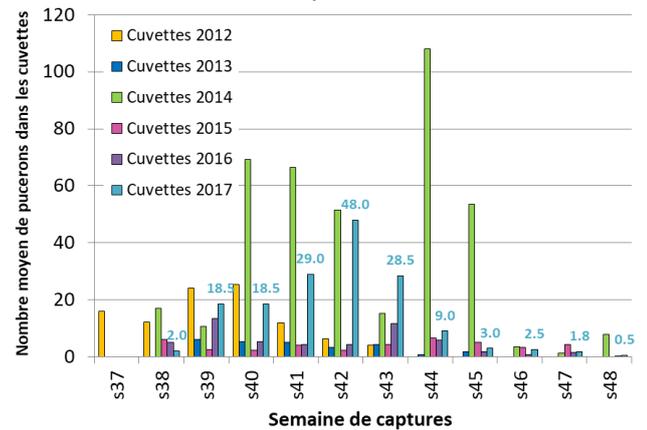


PUCERONS D'AUTOMNE

L'activité migratoire des pucerons quantifiée via le relevé des cuvettes jaunes a été élevée (sans toutefois atteindre les niveaux de 2014) et s'est étendue de la semaine 38 à la semaine 48. La distribution observée coïncide avec celle obtenue avec les captures d'aîlés par plaques engluées. Le pic de capture a été atteint en semaine 42, soit, à l'instar des cicadelles, avant la levée des cultures. La diminution des températures a par la suite limité leur prolifération.

Leur présence a été observée sur l'ensemble de la région et s'est prolongée 3 semaines voire plus dans les 2/3 des situations.

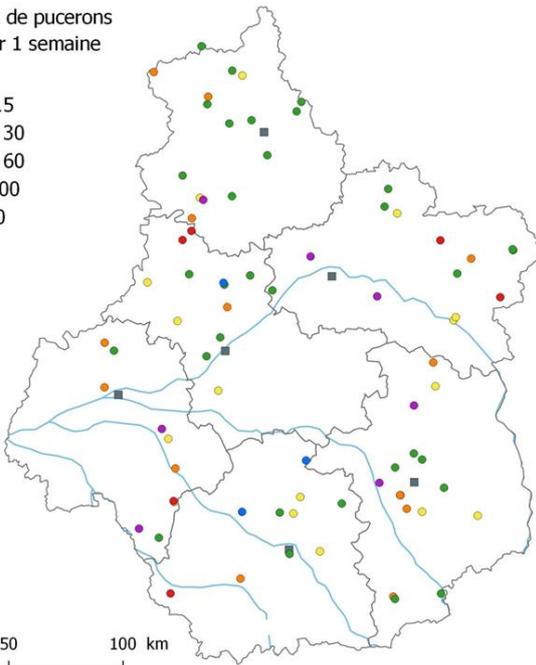
Evolution des populations de pucerons toutes espèces confondues



Maximum de captures

Maximum de pucerons piégés sur 1 semaine

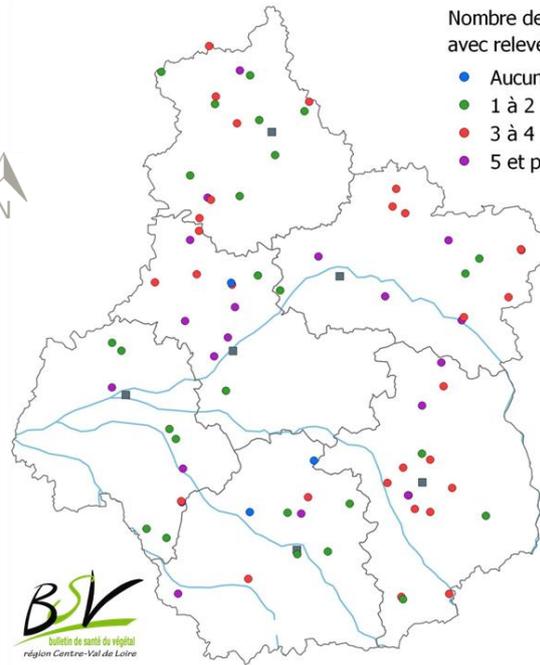
- 0
- 1 à 15
- 16 à 30
- 30 à 60
- 60-100
- >100



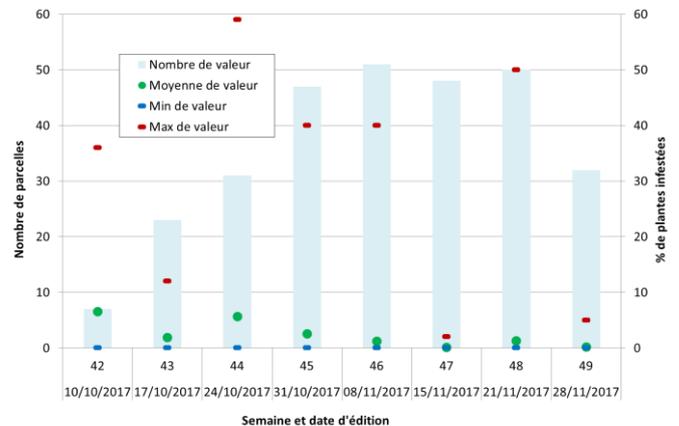
Nombre de semaines consécutives avec relevé positif

Nombre de semaines consécutives avec relevés positifs

- Aucune
- 1 à 2
- 3 à 4
- 5 et plus

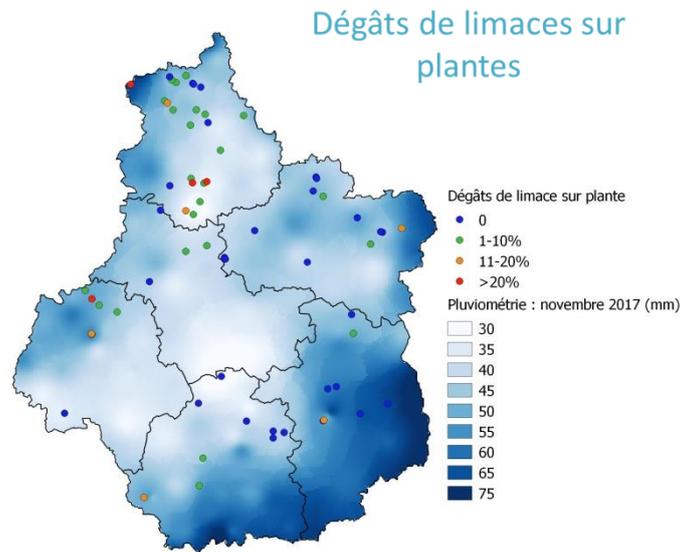
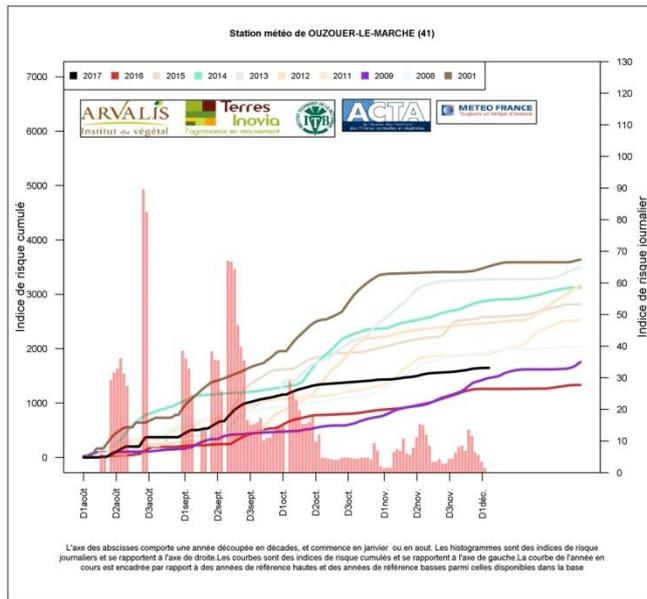


Les observations de pucerons sur plantes ont indiqué que, pour la majorité des situations (90%), la présence des insectes était nulle ou faible. Elles ont toutefois révélé des infestations localement importantes avec des pourcentages de plantes colonisées supérieurs ou égal à 10% dans 8 situations. Les parcelles les plus infestées (30% de plantes porteuses de pucerons et plus) se situent dans le 18 (2 parcelles) et le 45 (1 parcelle). Pour les autres situations (28, 37 et 41), le niveau maximal d'infestation est de 10%.



LIMACES

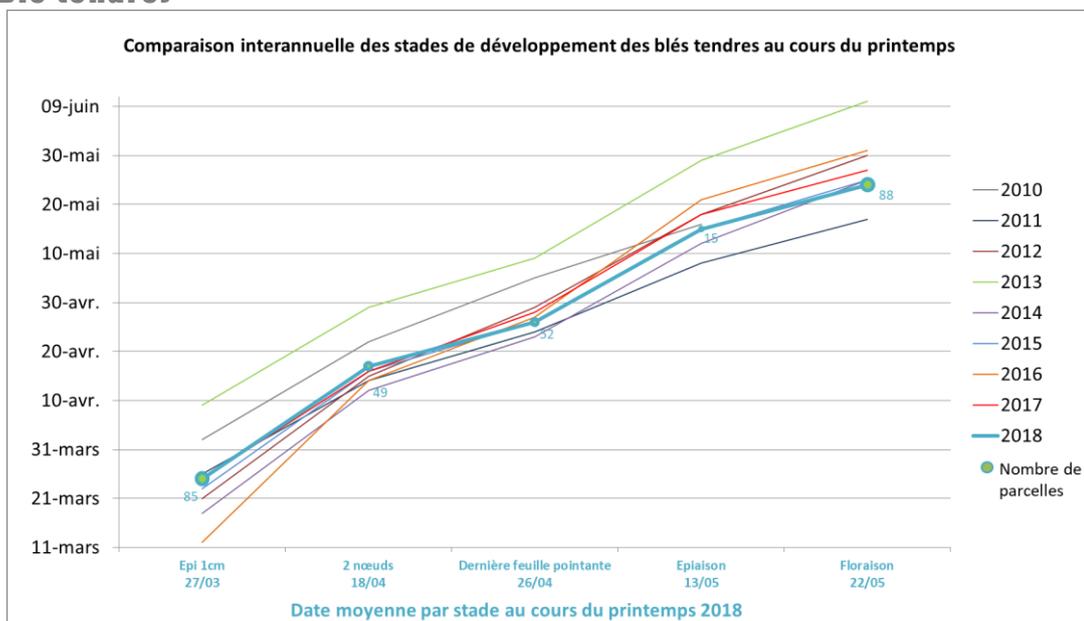
Le risque climatique associé aux limaces a été **faible à moyen** durant l'automne 2017 (cf. courbe noire sur le graphique ci-dessous). Les précipitations enregistrées entre la levée et le début de l'hiver n'ont globalement pas été favorables au ravageur.



Printemps 2018

BLES TENDRES ET BLE DURS

Stades (Blé tendre)



Les épisodes de froid du mois de février ont ralenti le développement des cultures et le **stade Epi 1cm a finalement été atteint autour de la moyenne des 20 dernières années**. A la faveur des sommes de températures importantes enregistrées au cours du printemps, la montaison a été rapide et la floraison a eu lieu dès le début de la troisième décade de mai, classant ainsi 2018 parmi les années les plus précoces.

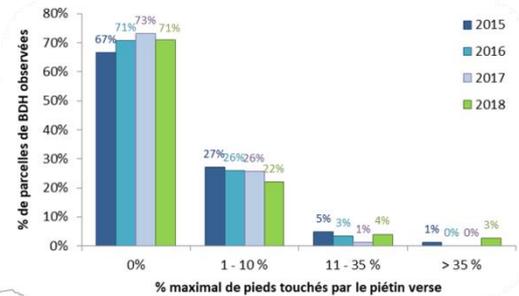
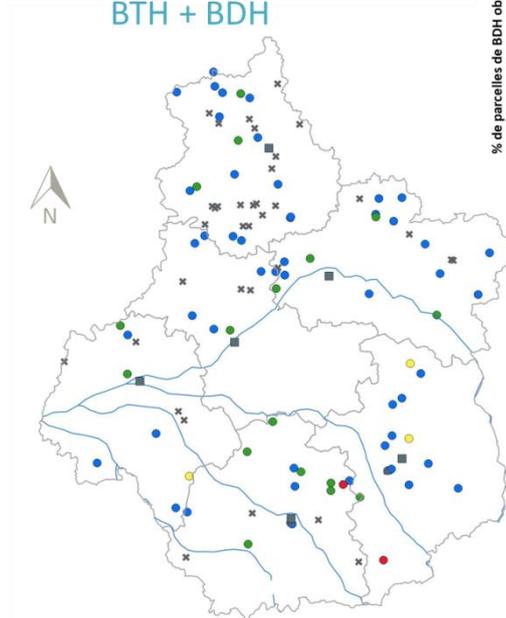
Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie avec l'appui financier de l'agence française de la biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement de plan Ecophyto 2.

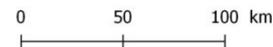
Piétin verse

En 2018, le nombre de parcelles touchées par le **piétin verse a été équivalent à celui enregistré lors des 3 campagnes précédentes**. Cependant, dans les situations atteintes par la maladie, les symptômes se sont exprimés assez sévèrement et le seuil indicatif de risque de 35% de pieds touchés a été atteint dans 2 parcelles. Toutes les situations présentant plus de 10% de plantes touchées par la maladie concernent des variétés sensibles à très sensibles (Alixan, Fructidor, RGT Sacramento, Rubisko) ou des semis précoces de début octobre voire fin septembre.

Note Piétin verse maximale observée avant 2 nœuds sur BTH + BDH



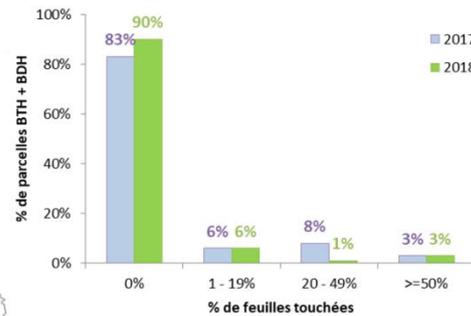
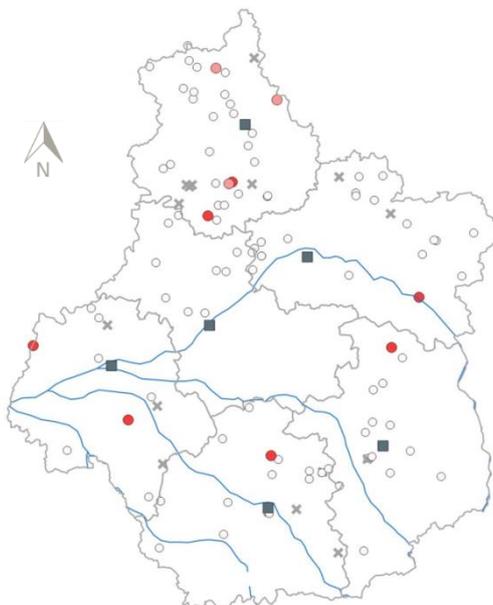
- % de tiges atteintes
- 0%
 - 1 - 10%
 - 11 - 35%
 - > 35%
 - × Parcelle non observée ou pas de PV signalé avant 2N



Rouille jaune

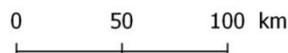
Tout comme en 2017, la rouille jaune est restée discrète en 2018. Sa présence a été signalée dans 10 parcelles, dont la moitié est située en Eure-et-Loir. Les premiers signalements sont venus du sud de la région avant de s'étendre vers le nord. A noter qu'il y'a 5 ans, l'orientation de cette propagation était inversée : la rouille jaune arrivait par le nord avant de s'étendre éventuellement au sud.

Rouille jaune

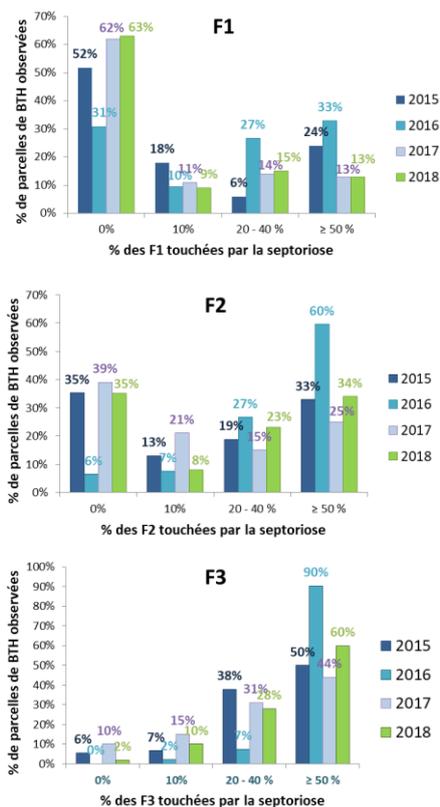


Signalements de rouille jaune

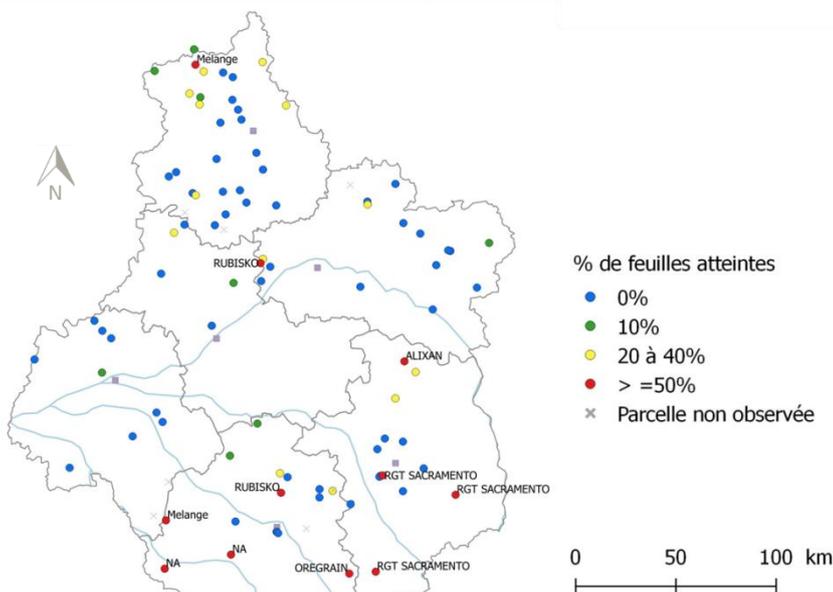
- Absence
- Présence signalée dès :
 - Avril
 - Mai
- × Parcelle non observée



Septoriose

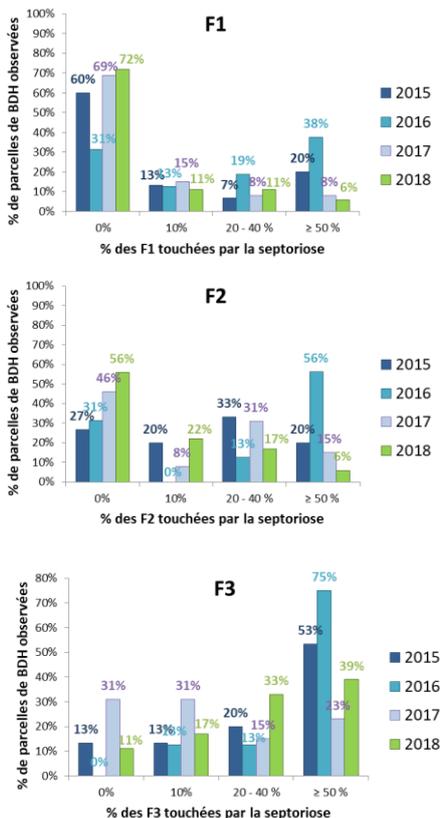


Septoriose BTH Maximum sur le premier étage foliaire

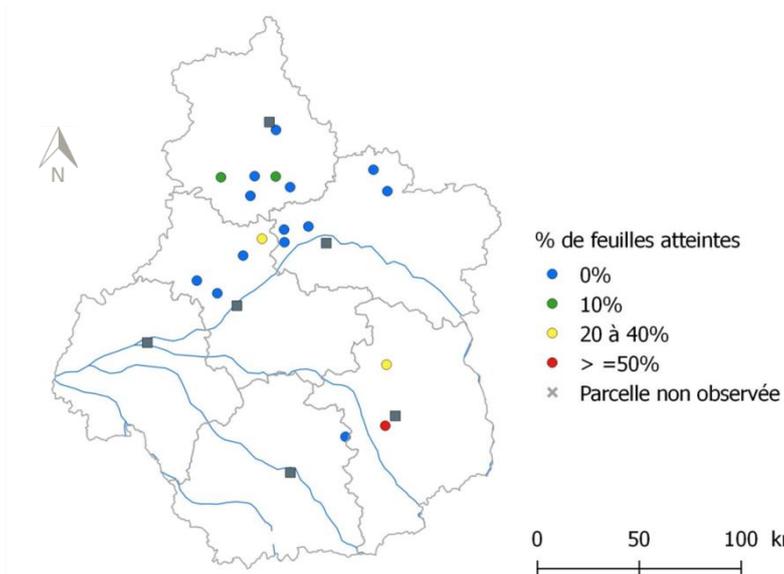


Autour du stade 2 nœuds, les faibles pluviométries n'ont pas été favorables au développement de la maladie. **Toutefois, le retour des pluies parfois abondantes courant mai a permis à la maladie de se développer rapidement et de progresser vers les étages foliaires supérieurs en se limitant toutefois aux F2 et F3 pour la plupart des situations.**

Sur les F1, c'est au sud de la région que les parcelles ont été le plus impactées.

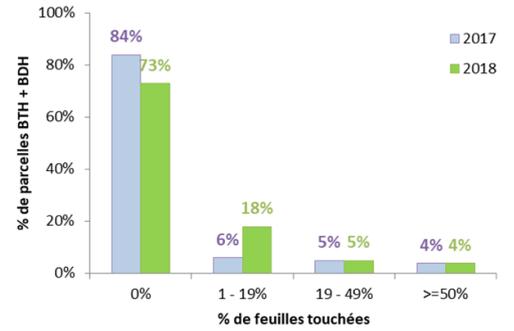


Septoriose BDH Maximum sur le premier étage foliaire (F1)

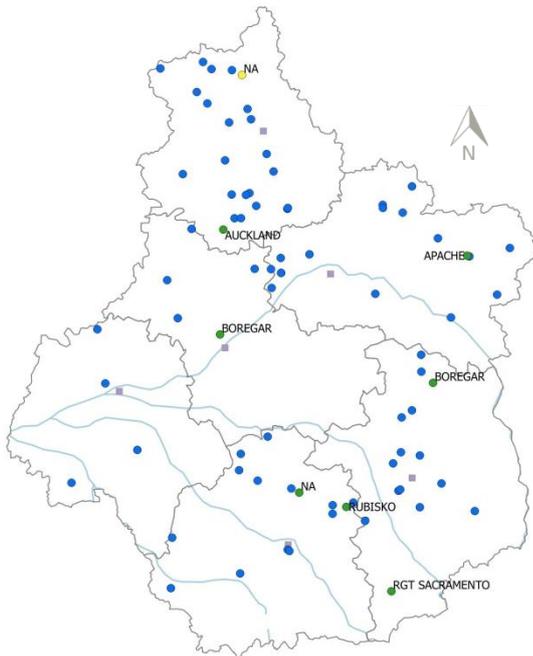


Rouille brune (blé tendre et blé dur)

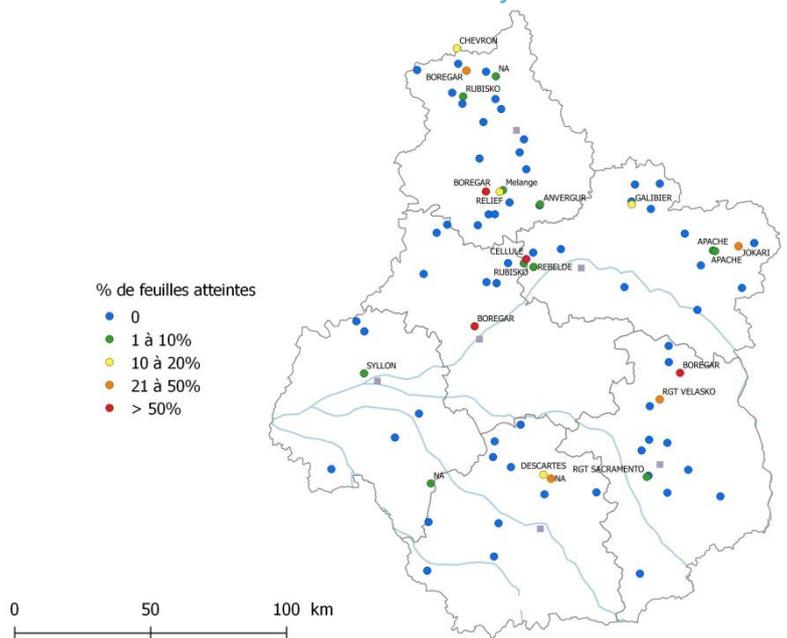
Des symptômes de rouille brune ont été signalés sur plus d'un quart des parcelles du réseau (contre 15% en 2017). Avec les douceurs du début de printemps, la maladie est apparue dès le stade 2 nœuds dans plusieurs parcelles de la région. Toutefois, elle ne s'est pas maintenue sur les variétés résistantes mais a continué de se développer sur les variétés les plus sensibles à la faveur des températures douces et de l'humidité.



Symptômes de rouille brune
Avril 2018



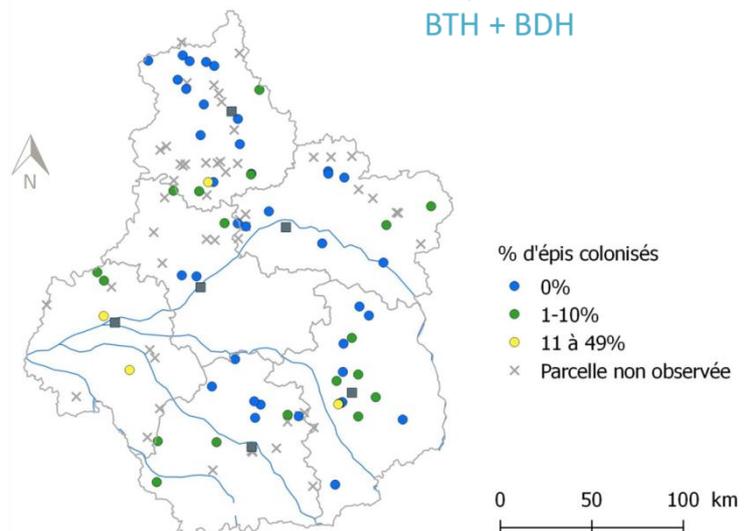
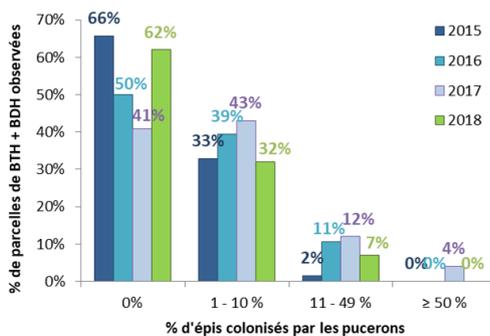
Symptômes de rouille brune
Mai-juin 2018



Pucerons des épis (blé tendre et blé dur)

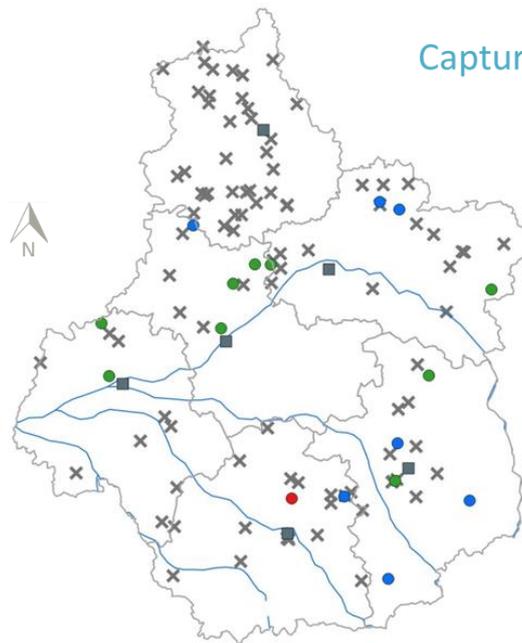
Un peu plus d'1/3 des parcelles du réseau ont signalé la présence de pucerons sur épis **sans toutefois que le seuil indicatif de risque de 1 épi colonisé sur 2 ait été atteint.**

Pucerons des épis (note maximale)
BTH + BDH



Cécidomyies orange (blé tendre et blé dur)

Les conditions orageuses de la mi-mai ont été propices au vol des cécidomyies oranges. Mais, excepté dans le Loir-et-Cher, **il est intervenu après la floraison** (fin de période de sensibilité à ce ravageur). Localement, des vols d'intensité plus élevée ont pu impacter les rendements.



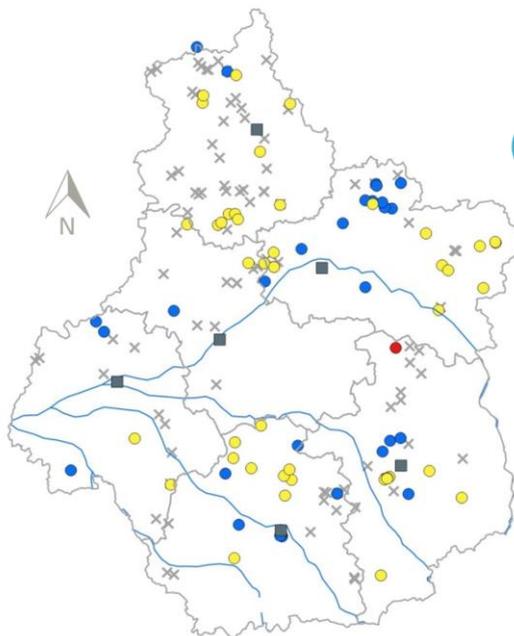
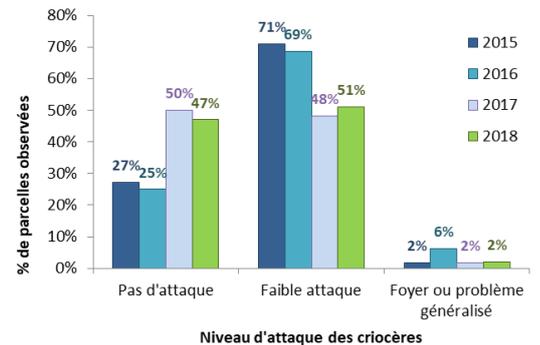
Captures de cécidomyies dans les cuvettes jaunes

Total de captures (cuvettes)

- 0
- 1 à 49
- >= 50
- × Absence de cuvettes

Criocères (toutes céréales à paille)

Des attaques de criocères ont été observées sur l'ensemble de la région. Les dégâts n'ont toutefois pas concernés plus de 20% des plantes dans la grande majorité des situations. Bien qu'impressionnants visuellement, les symptômes ne sont que très rarement préjudiciables.



Criocères (toutes céréales à paille)

Niveau maximal d'attaque de criocères

- Pas d'attaque
- Faible attaque
- Foyer ou problème généralisé
- × Parcelle non observée

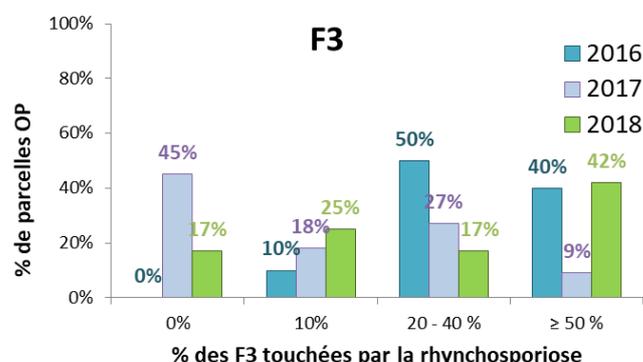
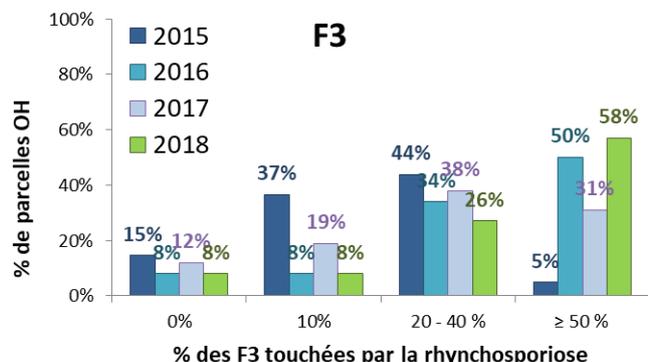
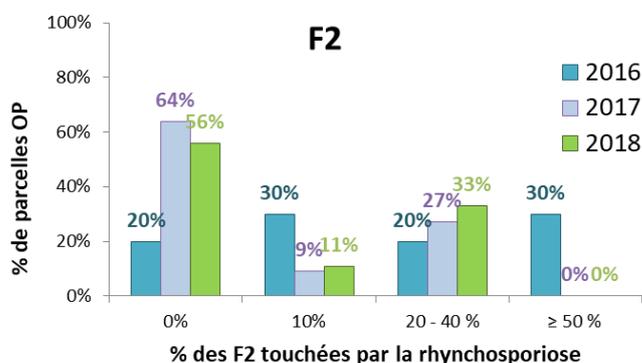
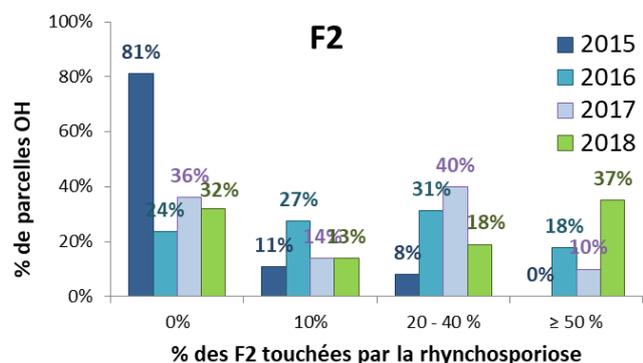
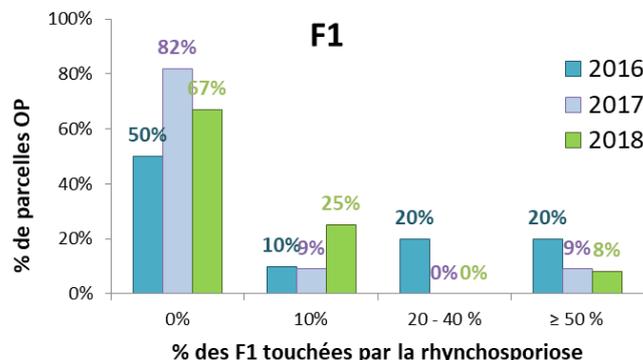
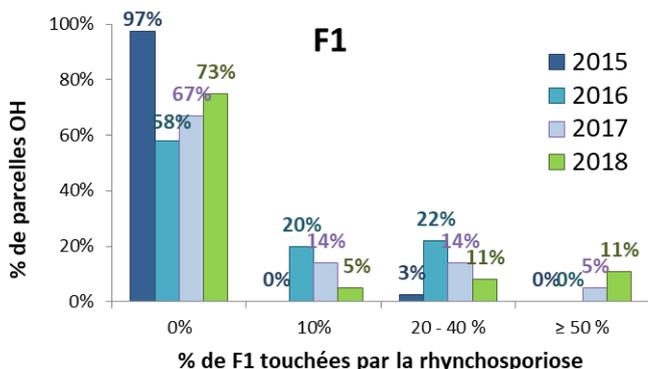
0 50 100 km

ORGES D'HIVER ET ORGES DE PRINTEMPS

Rhynchosporiose

Orge d'hiver

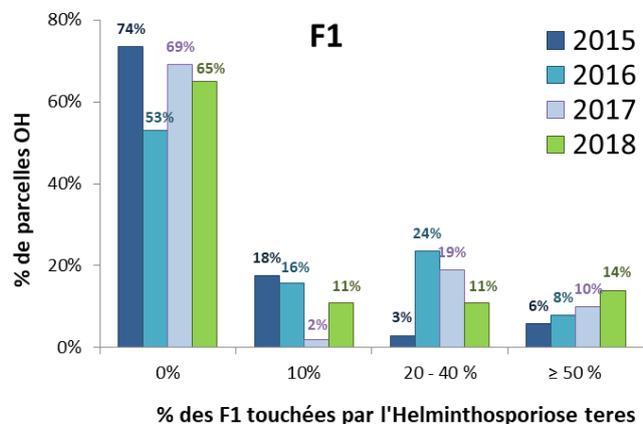
Orge de printemps



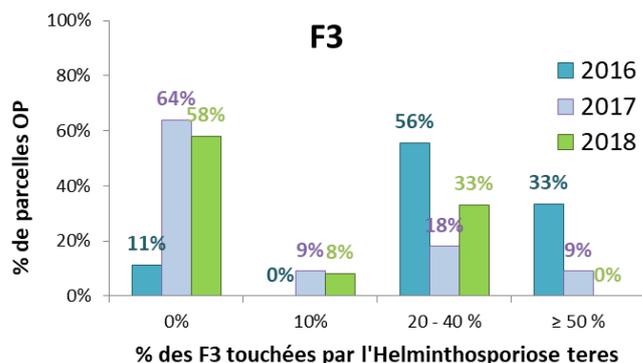
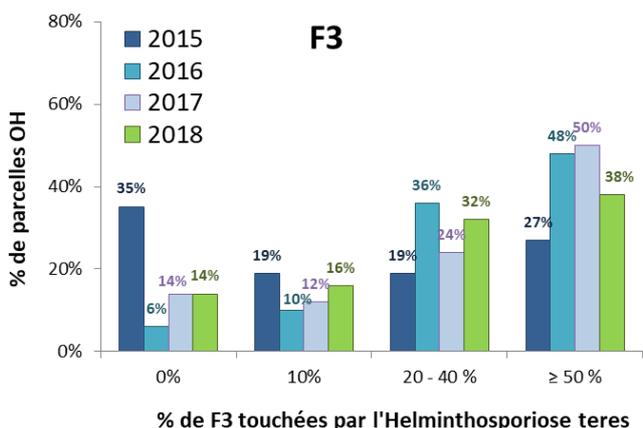
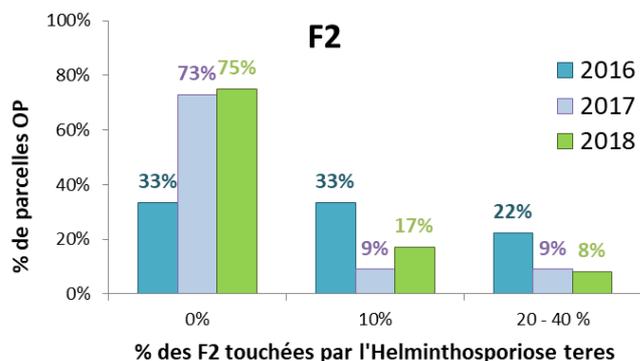
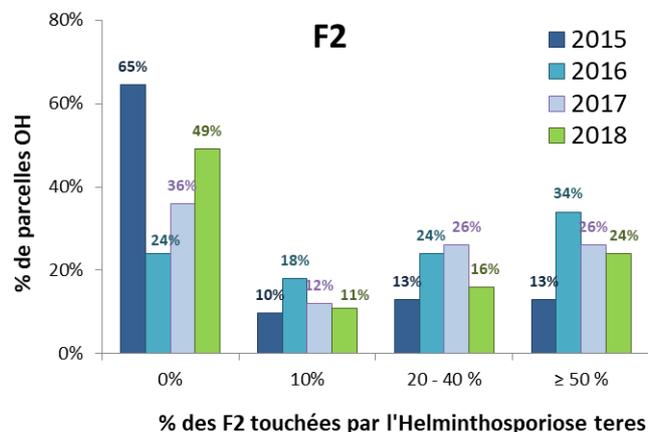
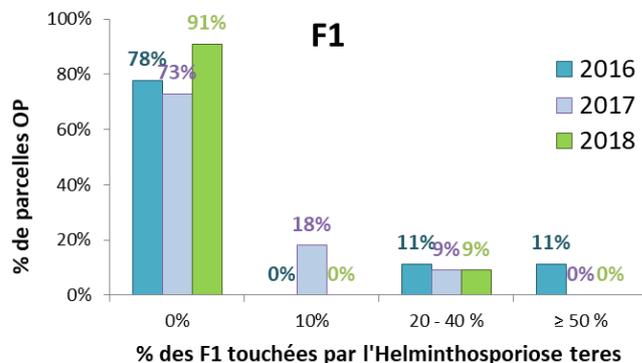
L'humidité et la fraîcheur de fin avril et début mai ont été particulièrement favorables à la rhynchosporiose qui, en raison des sensibilités variétales, s'est développée sur plus de 90% des parcelles. C'est au nord de la Loire que les parcelles ont été le plus impactées. Parmi les orges de printemps, les parcelles les plus touchées correspondent à des semis d'hiver.

Helminthosporiose

Orge d'hiver

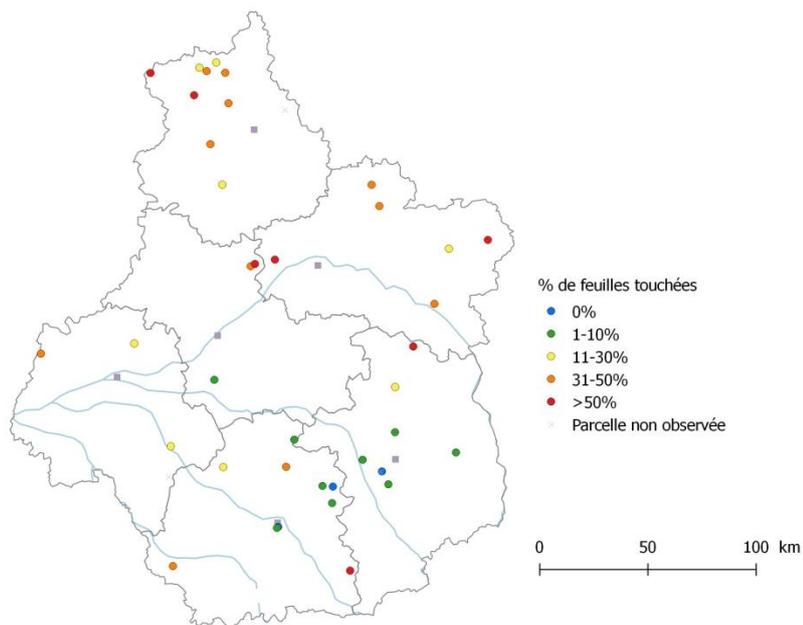


Orge de printemps

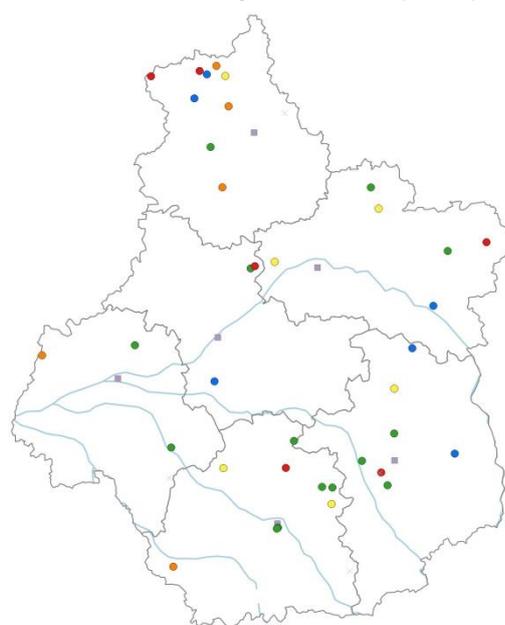


Bien que plus modérée que la rhynchosporiose, **l'helminthosporiose a tout de même été présente en 2018**. Sa répartition est assez hétérogène au sein de la région. En raison de l'augmentation des températures en fin de cycle, le dernier étage foliaire des orges d'hiver a été particulièrement touché.

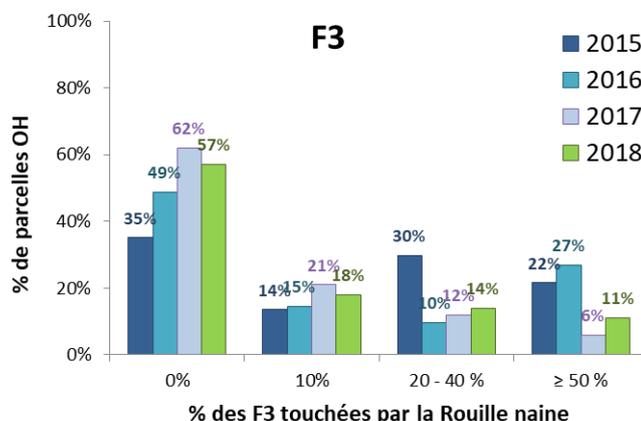
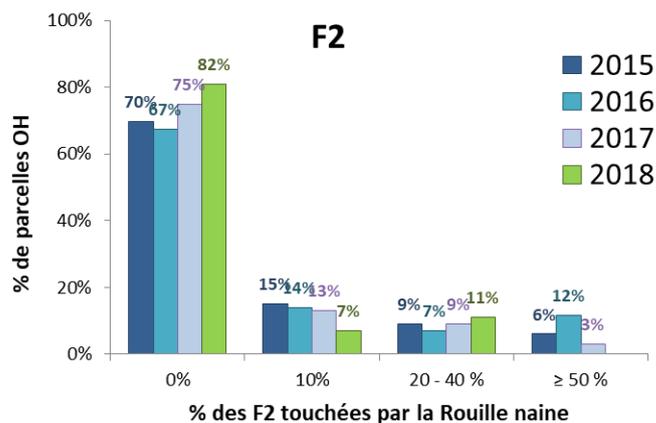
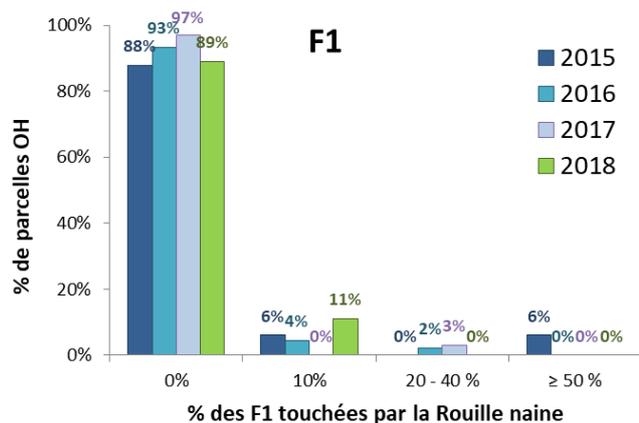
Rhynchosporiose (OH)



Helminthosporiose (OH)



Rouille naine



Les attaques de rouille naine ont été modérées en 2018. Les pluviométries de fin de cycle ont toutefois permis au champignon de se développer selon un gradient ascendant.